

Compte rendu de conseil municipal du 10/06/2015

Etaient présents : Joël ALPY, Henri RATTE, Denis VERNEREY, Marie Paule SCHENCK, Anouck FRANCOIS, Stéphane BERQUAND, Pascale DUSSOUILLEZ

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 09/04/15.

Dossier assainissement :

Le cabinet IRH a fait un chiffrage prévisionnel :

– assainissement non collectif pour la gare et l'Aubette : 17 600 € + 1000 € suivi de travaux.

– assainissement quartier haut (sauf maison Terrier qui ne peut être raccordé sur cette tranche) : 65652 € + 4480 € suivi de travaux.

Le coût total prévisionnel est de 88 832 €.

Le conseil valide le lancement de ces travaux.

Le marché sera lancé pour l'ensemble des 2 types d'assainissement avec 2 lots distincts car les compétences sont différentes.

Le maire propose de lancer l'étude pour la dernière tranche. Le conseil valide cette idée.

Offre de prêts : pour financer les travaux d'assainissement le maire propose d'emprunter la somme de 50 000 € sur 15 ans. Le crédit agricole et la banque populaire ont été contactés, le conseil municipal valide l'offre de prêt de la banque populaire avec un taux d'intérêt de 1.7% sans frais de dossier.

Devis réfection chemin :

2 devis ont été demandés pour la réfection et l'enrobé sur

– une partie du chemin des Boucherans (250 m)

– une partie du chemin des Montseignettes (300 m) + création d'enrobé sur une nouvelle partie longue de 150 m.

Le devis des Ets Cuenot est retenu pour un montant de 32 148 €.

Commune nouvelle : Suite aux différentes réunions avec le conseil municipal de Mignovillard, le secrétaire du Préfet et les services compétents, le conseil municipal décide d'informer la population sur la possibilité de rattacher notre

commune à celle de Mignovillard. Elle distribue avec ce compte rendu un document qui vous présente ce qu'est une commune nouvelle, les changements à prévoir, les questions que l'on peut se poser.

A l'issue de cette lecture et réflexion, les habitants seront conviés début septembre à une réunion d'information/débat sur ce projet puis un avis lui sera demandé.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement dans cette réflexion.

Dans le même temps le conseil municipal devra réfléchir sur une charte d'engagement dans le cas où nous rejoindrons une commune nouvelle.

Questions diverses :

Chutes de tension électricité dans le lotissement : un mail du SIDEC a été envoyé le 10 juin confirmant qu'un renforcement de la ligne est nécessaire, ce dossier ne pourra être inscrit au programme 2015. Ces travaux seront intégrés au premier programme disponible.

<p>Il y a une porte ouverte de la station d'épuration Le samedi 20 juin 2015 de 9H 30 à 12H00 Vous êtes cordialement invités.</p>
